

Moto-Liberté asbl

Rue Haut Vent 34 à 5070 Fosses-La-Ville
N° entreprise : BE-0690.858.447

Règlement d'Ordre Intérieur

cotisations

- Les membres adhérents ne payent pas de cotisation en se sens qu'il participe gratuitement aux activités
- Les membres effectifs payeront une cotisation de 25€ pour avoir de part les statuts droit à une voie lors des assemblées générales.

Stages et entraînements Moto-Gymkhana

- Les participants à un stage ou aux entraînements de Moto-Gymkhana devront remplir et signer un abandon de recours ce qui les autorisent à devenir membre adhérent de l'association.
- Seule les membres effectifs pourront avoir un rôle de responsabilité pour gérer et s'occuper du terrain lors des stages ou entraînements de Moto-Gymkhana.

Ligne de conduite

La réputation de l'association Moto-liberté prend de l'ampleur, et nous nous devons d'agir en professionnel, pour l'image de marque et le nom de l'asbl.

Nous sommes actuellement en pleine formation de stagiaires-instructeurs , une ligne de conduite commune devient indispensable.

Même si certains comportements semblent logiques, il est peut-être bon de rappeler ce qu'on attends d'un instructeur envers le stagiaire-motard:

- Pour montrer l'exemple, nous nous devons d'avoir un équipement réglementaire c-à-d un pantalon-veste-gants-botte moto , même si ce n'est pas dans le code, notre premier objectif est de montrer un exemple de sécurité.
- Nous sommes au départ une bande de pote, et notre comportement mutuel amical peut être mal interprété. Soyons respectueux de l'intimité de chacun et gardons privé notre vie.
- Ayons une attitude déontologiquement correcte envers le stagiaire-moto et restons discrets sur notre personnalité .
- Le terrain n'est pas une aire de jeu. L'asbl vous propose régulièrement des moments d'entraînement pour notre pratique de maniabilité. Pendant le stage, le stagiaire-moto est en droit de recevoir toute l'attention et la sécurité nécessaire à son évolution.
- Pour faciliter le bon déroulement du stage, précisez au stagiaire-moto qu'il y a possibilité de commander boisson et nourriture moyennement paiement.
- Les stages sont payables à l'avance. En cas d'annulation, ils sont reportés, si le stage ne peut être maintenant, il est alors remboursé.